

LA COMPOSITION NOMINALE EN SHIKPÍ, UNE VARIANTE DE L'AJAGBÈ

Martial FOLLY

Université-d'Abomey-Calavi

follymar05@yahoo.fr

Résumé

Cet article se propose d'analyser la relation de détermination en shikpígè et ressortir l'importance et le caractère productif de la composition nominale, son impact sur la formation de nouveaux mots dans le processus global de la relation de complémentation. S'appuyant sur l'existant et quelques données recueillies sur le terrain, il a été, tout d'abord, passé en revue la définition du nom et précisé le réseau de morphèmes dans lequel il fonctionne et, ensuite déterminer les éventuels rapports entre les procédés de formation des mots que sont la dérivation et la composition. Il se révèle, après les analyses, que la composition nominale, la relation de complémentation et la dérivation nominale ou verbale concourent toutes au processus de formation des mots dans le shikpígè.

Mots clés : *composition, nominal, shikpígè, relation, complémentation*

Introduction

La parler du shikpí, l'un des variantes de l'ajagbè est une langue de type économique appartenant au sous-groupe –gbè du groupe Kwa de la grande famille Niger-Congo définie par Greenberg. C'est une langue à morphématique simple dont les locuteurs sont localisés dans les communes de Dogbo, précisément dans l'arrondissement de Hõnton, de Jakotomè, dans l'arrondissement de Shikpí, et de Lalo, dans les arrondissements de Laló (exclusivement dans les villages de Kucimè□) et de Lokògbà (Kakanou, 2020). Elle partage avec les autres parlers du sous-groupe un fonds lexical commun, des structures morpho-syntaxiques identiques, des correspondances phonétiques qui autorisent un rapprochement typologique et génétique. Ses locuteurs s'appellent eux-mêmes "Shikpi", et "Shikpiwó" par les autres communautés dilectiques.

Il sera question dans cet article de procéder à une définition sommaire du nom en rappelant dans quel réseau de morphèmes il fonctionne, et montrer au besoin son caractère plurifonctionnel ; de poser la problématique de la relation de détermination en shikpígè pour souligner en dernier ressort l'importance et le caractère productif de la

composition nominale, son impact sur la formation de nouveaux mots dans le processus global de la relation de complémentation ; définir les éventuels rapports entre les procédés de formation des mots que sont la dérivation et la composition.

1. Point de méthodes

1.1. Problématique

Le sujet que voici « *La composition nominale en shikpí, une variante de l'ajagbè* » pose le problème de la structures du nominal des parlers –gbè, en général, et plus spécifiquement du shikpí, une variant de l'ajagbè. La question se pose de savoir en quoi le shikpí se rapproche ou se distingue de l'ajagbè pour qu'une exploitation typologique soit possible ? Une étude de ce genre s'avère donc nécessaire pour permettre de répondre à la question : qu'est-ce qui caractérise le nominal du shikpígbè aux plans structurel et fonctionnel ?

- Hypothèse de l'étude

Dans le cadre du présent travail, l'hypothèse fondamentale est que le nominal du shikpígbè admet une structure et une fonction qu'il faudra décrire et analyser.

- Objectif

Ce travail a pour objectif de dégager les règles de la composition nominale au niveau du shikpígbè.

1.2. Bases théorique et méthodologique

- Base théorique

Pour bien mener nos réflexions dans le cadre du présent travail, nous avons exploité quelques bases théoriques en linguistique notamment le *plan de description systématique des langues négro-africaines* (Houis : 1977) qui fonde les caractéristiques d'une description linguistique sur l'exhaustivité, la cohérence et la simplicité. Cet auteur a estimé, par ailleurs, que la description d'une langue procède selon trois paliers, à savoir le palier de la morpho-syntaxe, le palier de la lexicologie et le palier de la sémio-syntaxe.

- Base méthodologique

Nous avons recueilli sur le terrain des documents qui portent sur le shikpígbè. Ces documents réalisés par des chercheurs, locuteurs ou non de ces langues, soit dans le cadre de leurs travaux de thèses, soit dans le

cadre d'autres activités de recherche, nous ont permis de réaliser la présente étude. Nous avons ensuite travaillé avec des informateurs, locuteurs de ce dialecte de l'ajagbè, dans les différentes communes pour la collecte d'un corpus pour vérifier les diverses informations tirées des différents documents et en cas de besoin, pour les compléter. Il s'est agi essentiellement de contes, de proverbes, de devinettes, de conversations spontanées et de chansons. Nous nous sommes servi, quand il le fallait, des lexiques ou dictionnaires existants sur l'ajagbè pour vérifier ou confronter les mots dont l'utilisation nous posait quelques difficultés, notre dessein étant de mettre en évidence le syntagme nominal.

2. La notion de nom

Le nom peut se comprendre comme étant l'association du dérivatif thématique à la base. Cette combinaison, dérivatif thématique + base, peut, à son tour, être marquée par un morphème, le nominant, grâce auquel le nom est apte à assumer les fonctions primaires et secondaires au plan syntaxique. L'équation suivante présente mieux la notion de nom en shikpígè :

$$\text{Nom} = \text{base} + \text{nominant}$$

Ex.

àxwéló

/maison/en question/

"La maison en question"

èhúncé

/voiture/de moi/

"ma voiture"

En shikpígè, la base (nominale) ou le thème comprend à l'initial le dérivatif thématique, qu'on peut également désigner par préfixe nominal de sorte qu'on ai la structure suivante :

$$\text{Base} = \text{dérivatif thématique} + \text{lexème}$$

Ex.

àxwe

/maison/

"La maison"

èhún

/voiture/

“voiture”

Quant au nominant, il s’oppose au « verbant » ou prédicatif verbal ou modalité verbale et permet de distinguer le nom du verbe. Le nominant fait du nom ce que le verbant fait du verbe. Il constitue, dans ce cas, un affixe dont le rôle est d’opérer la transformation de la base lexématique en nom. Mais comment fonctionne le nom en relation de complémentation avec un autre nom ? on se demande si la composition nominale et la relation de complémentation constituent un même procédé morphologique ? Pour mieux analyser les différents processus de transformation du nom, il est important de passer en revue la relation de détermination en shikpìgbè.

2.1. La relation de détermination

La lexicologie des nominaux nous permet de conclure que le nominal peut être simple ou complexe ; il est simple lorsqu’il est composé d’un seul lexème ; il est complexe lorsqu’il est formé de syntagmes de constituants.

C’est au plan de la complexification des lexèmes nominaux qu’intervient le procédé morphologique que nous appelons relation de détermination ; ainsi, l’association de deux constituants dont l’un détermine l’autre forme un syntagme de détermination appelé syntagme hétérofonctionne (Folly, 2016) par opposition au syntagme homofonctionnel qui apparaît lorsque les « *constituants sont dans des relations syntaxiques identiques avec le verbe ou avec le nexus* » (Houis, 1974).

La relation de détermination, selon les langues, peut s’opérer sur deux axes à savoir, la relation de complémentation et la relation de qualification. Pour notre part, il apparaît superflu de parler de relation de qualification en shikpìgbè ; il n’est pas exact de parler d’adjectif dans cette langue, car, lorsqu’on a par exemple :

<i>àgbètónywí</i>	ou	<i>àmèvwín</i>
/personne/bonne/ “juste”		/individu/mauvais/ “méchant”

enywí et *èmwín* n’apparaissent pas comme des constituants assumant une fonction d’adjectifs qualificatifs en shikpìgbè ; ils sont tout simplement des constituants nominaux (le bien/le mal) qui entrent dans une relation de complémentation à valeur « qualifiante » avec *àgbètó* “personne” et

àmè "individu". Clarifions à présent les convergences et les éventuelles divergences entre relation de complémentation et composition nominale.

2.2. La relation de complémentation

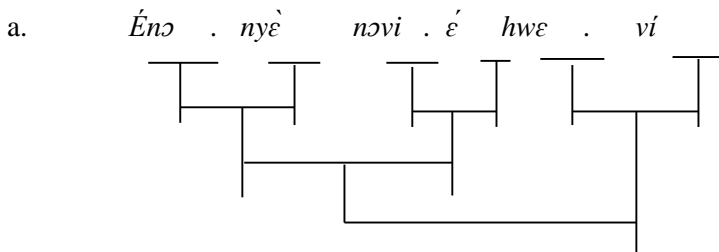
Il s'agit ici du syntagme complétif où le sikipígbè offre deux possibilités d'association ou deux séries de séquences. On note deux termes associés, à séquence immédiate, dans l'ordre NA – NE ; lorsque l'ordre est NE – NA, on remarque l'apparition d'un médiatème, suffixé au nominal complétant (NA). Ce médiatème est le pronom appropriatif -tò, suffixé à NA, mais qui se trouve dans un rapport syntagmatique avec le Nominal Complété (NE). On parle dans ce cas de séquence à trois termes (Tchitchi, 1984, 285). Voici quelques exemples en guise d'illustration :

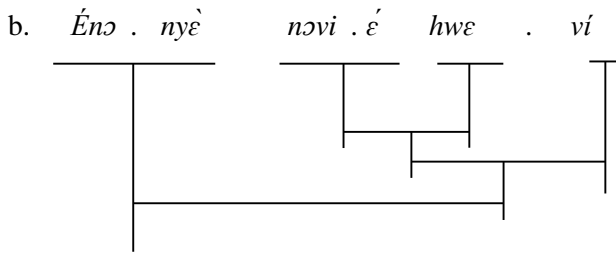
- a. NA – NE
Mawuxwé mé'
 /Dieu maison/ dans/
 "Dans la maison de Dieu"
- b. NE – NA .tò
Axwémawutò mé'
 /maison Dieu/ celle de/ dans/
 "Dans la maison de Dieu"

Ces relation peuvent s'établir jusqu'à la limite de la saturation ; c'est dire donc qu'on peut retrouver en shikipígbè une suite de syntagme enchaînée les uns aux autres. Cet enchaînement de suite de syntagmes est dénommé concaténation syntagmatique comme on peut le retrouver dans les exemples qui suivent :

Énɔ.nyè nɔv.é hwε.ví cí ègbéjí
 /mère/ de moi/ frère/ petit/ enfant/ rester/ étranger/
 "Le jeune frère de ma mère est resté à l'étranger."

Les schémas ci-dessous, tirés de l'exemple, montrent le fonctionnement de cette concaténation :





Dans ces deux schémas, les fonctions de complétant sont assumées par *-nyɛ̃, é̃* (pronom) et *-ví*, d'une part, et par *nɔvi.é̃, nɔvi.é̃ hwe.ví* par rapport à *énɔ.nyɛ̃*, de l'autre. Dans quelle circonstance les exemples ci-dessus permettent-ils de parler de composition nominale ? Peut-on en dégager des critères définitoires dans la langue shikpí ?

3. La composition nominale

On parle de composition nominale lorsque deux ou plus de deux lexèmes nominaux se combinent entre eux pour former une unité douée de sens, mais insécable au plan syntaxique. Cependant, il apparaît souvent assez difficile d'établir le seuil entre le nom composé et le syntagme complétif ; ainsi on peut poser l'équation suivant pour donner une idée du nom composé :

Nom composé – n lexèmes

n étant égal ou supérieur à deux, jusqu'à saturation ; c'est ainsi que se présente la morphologie du nom composé en shikpígɔ̀.

Ex.

(è)xèví
/oiseau/enfant/
"oiseau"
(è)nyisú
/abeille/mâle/
"eau de ruissellement"

Au vue de ces exemples, on constate que le nom composé peut se différencier du syntagme complétif, en ce sens que l'unité lexicale résultant de la composition se comporte comme un tour indissociable, non sécable. Voilà pourquoi il paraît utile de dégager les critères

définitoires de la composition nominale. On retient la compacité morphologique, l'unité de sens ou critère sémantique, le schème tonal.

3.1. La compacité morphologique

Les exemples précédents montrent que beaucoup de bases composées se présentent sous la forme d'un syntagme complétif à séquence immédiate. Toutefois une différenciation peut intervenir ; on peut écarter de la catégorie du nom composé tout lexème nominal assumant les fonctions de nominal déterminant (NA) ou de nominal déterminé (NE) et pouvant jouir d'un statut autonome, surtout lorsqu'il peut être marqué par un nominant.

Ex.

dòtódó'

/infirmier/ travail/

"travail d'infirmier"

dòdólódó'

/infirmier/ en quest./ travail/

"le travail de l'infirmier"

Le critère de la compacité morphologique permet d'induire que quelquefois, le nom peut se différencier du syntagme complétif.

3.2. Le critère sémantique

Le constat fait ici est le lexème final ne puise pas sa valeur sémantique à partir de la somme des valeurs des unités associées ; le lexème nominal obtenu à partir de la combinaison n'est plus sécable au plan de la signification. On aboutit donc à une nouvelle unité de signification n'ayant plus aucun rapport avec les lexèmes initiaux ; ainsi, en accord avec E. Benveniste, on dira que les « termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant »

Ex.

(è)nyisú

/abeille/mâle/

"eau de ruissellement"

(è)gàsú

/fer/mâle/

"gong"

3.3. Le critère tonal

Pourrait-on, à partir du schème tonal, établir une distinction entre le nom composé et le syntagme complétif? On verra à travers quelques exemples dans quelle mesure la compacité tonale peut servir de base à l'identification du nom composé. Ces faits peuvent être examinés à travers trois cas à savoir, le cas où les deux lexèmes sont homotones, le cas où l'un des lexèmes est à ton bas et le cas où l'un des lexèmes est à ton haut.

a. Cas de lexèmes homotones : B + B \longrightarrow B + B

Ex.

èhlò + èkàn \longrightarrow èhlòkàn
/gorge/artère/
"trachée-artère"

b. Cas où le premier lexème est à ton bas et le second à ton haut :
B + H \longrightarrow B + H

Ex.

ègà + àcí \longrightarrow ègàcí
/fer/bois/
"cuillère"

c. Cas où le premier lexème est à ton haut et le second à ton bas :

H + B \longrightarrow B + H

Ex.

àfi + àzò \longrightarrow àfiàzò
/cendre/fumée/
"poussière"

Dans certains cas, les deux lexèmes peuvent être à tons hauts. Nous aurons donc :

H + H \longrightarrow B + H

Ex.

èfyó + àxwé \longrightarrow èfyóàxwé
/roi/maison/
"palais royal"

Après analyse, nous remarquons que le critère tonal n'apparaît pas comme un trait oppositionnel entre nom composé et syntagme complétif. En conclusion, on peut affirmer que la compacité morphologique (dans une certaine mesure) et le critère sémantique sont

caractéristiques du nom composé ; on peut donc dire qu'en shikpígè, le nom composé est un constituant non sécable, caractérisé par le figement et le tassement sémantique.

4. La composition et dérivation

La dérivation est le processus de formation ou de transformation des unités lexicales. Mais la différence entre la composition et la dérivation est que la dernière, c'est-à-dire la dérivation, fait intervenir un nouvel élément : un morphème majeur s'associe à la base pour constituer l'unité lexicale dérivée, pouvant intégrer une catégorie grammaticale. Les principes de dérivation relèvent de trois niveaux selon Tchitchi (1984 : 196) :

- une dérivation nominale par gémation, à valence LV, valeur très générale de nom d'action ;

Ex. : /sà/ "vendre" \longrightarrow sàsà "action de vendre"

- une dérivation nominale thématique, à valence LN, sous forme d'un préfixe à signifiant vocalique (cf. supra exemple en 3.1, 3.2) ;
- une dérivation à suffixe, peu différenciée.

Nous estimons que la logique du sens est à la base de la différenciation composition/dérivation ; la composition sémantique caractérise le nom composé, le mot dérivé tire sa résultante de la base en association avec le morphème majeur.

Conclusion

La composition nominale est productive en shikpígè dans la mesure où le processus permet un accroissement considérable des lexèmes nominaux de la langue. Il apparaît difficile d'établir un seuil entre relation de complémentation et composition nominale ; le critère morphologique (figement du nom composé) et le critère sémantique (tassement sémantique) peuvent marquer l'opposition nom composé et nom résultant d'une relation de complémentation.

La dérivation se différencie de la composition parce qu'elle constitue tout processus de transformation du mot où la base lexicale est associée à un morphème dans la majorité des cas.

En définitive, la composition nominale, la relation de complémentation et la dérivation nominale ou verbale concourent toutes au processus de

formation des mots dans le shikpìgbè. Mais la composition nominale et la dérivation ont un caractère beaucoup plus productif que la relation de complémentation ; elles ont la possibilité de former des unités linguistiques significatives par la compacité sémantique et morphologique.

Références bibliographiques

- Akoha A. B.**, (1980), « Quelques éléments d'une grammaire du fɔ-gbè : nominal et syntagme nominal », thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, Paris, 396p ;
- Akoha A. B.**, (2010), *Syntaxe et lexicologie du fon-gbe*, Paris éditions, l'Harmattan, 368 p ;
- Bole-Richard R.**, (1983), « Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewe: le gɛn-mina du Sud-Togo et Sud-Bénin », Paris, Harmattan, 350 p.
- Creissels D.**, (1979), *Unité et catégorie grammaticales, réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions*, Université de Grenoble ;
- Folly M.**, (2016), « Morphosyntaxe comparée de l'ajágbè et du fɔngbè », Thèse de doctorat de l'Université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi, 321p ;
- Gbeto F.**, (1985), « Le syntagme nominal déterminatif simple dans deux langues du groupe Kwa : le maxi-gbè et le eɖe Iɔ̀ààcà », *Langage et Devenir n°1*, Bulletin du CENALA, Cotonou, RPB, pp 18-27 ;
- Houis M.**, (1977), « Plan de description systématique des langues africaines », in *Afrique et Langage n° 13*, 1^{er} semestre, Paris, pp 5-65 ;
- Kakanou C. L.**, (2020), « Données dialectologiques et dialectométriques de l'ajagbè, Langue Kwa du Sud-Bénin et du Sud-Togo », Thèse de Doctorat en cotutelle internationale entre l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et l'Université Joseph KI- ZERBO (Burkina Faso), Abomey-Calavi,
- Tchitchi Y. T.**, (1984), « Systématique de l'ajagbè », Thèse pour le Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, Paris, 441 p ;
- Tchitchi Y. T.**, (1987), Typologie de l'énoncé nominal dans quatre parlers –gbè, Cahiers d'études linguistiques, N°2, pp 45-83.